

LE 6 FÉVRIER 2017
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE MIRABEL

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mirabel, tenue dans la salle du conseil municipal, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, le lundi six février deux mille dix-sept, à dix-neuf heures, sous la présidence de M. le maire, Jean Bouchard.

Sont présents les conseillers et conseillères :

M. Michel Lauzon
Mme Guylaine Coursol
MM. David Marra-Hurtubise
François Bélanger
Patrick Charbonneau
Pierre-Paul Meloche
Mme Francine Charles

Sont également présents :

M. Mario Boily, directeur général
Mmes Louise Lavoie, directrice générale adjointe
Suzanne Mireault, greffière

Est absent le conseiller :

M. Guy Laurin

84-02-2017	Soumission relative à la réfection de la montée de la Côte-Rouge, dans le secteur de Saint-Benoît. (2017-001) (X3 211 U3 N15321)
-------------------	---

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé, par appel d'offres publiques publié dans un système électronique approuvé par le gouvernement du Québec, à la demande de soumissions pour l'exécution de travaux, la fourniture des biens ou services faisant l'objet de la présente résolution;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Paul Meloche, appuyé par monsieur le conseiller Michel Lauzon et résolu unanimement :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, soit « Uniroc Construction inc. », la soumission relative à la réfection de la montée de la Côte-Rouge, dans le secteur de Saint-Benoît, pour un prix de 638 467,85 \$, incluant les taxes, suite à leur soumission ouverte le 27 janvier 2017.

Cette soumission telle qu'acceptée par ce conseil et la présente résolution tenant lieu de contrat sont accordées aux conditions prévues dans le document d'appel d'offres numéro 2017-001 préparé le 10 janvier 2017 par le directeur du Service du génie, dans le dossier numéro X3 211 N15321, ainsi que les addendas s'y rapportant le cas échéant.

L'adjudication de la présente soumission est conditionnelle à l'obtention d'une aide financière de 50 % du coût des travaux, du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans le cadre du « Programme de réhabilitation du réseau routier local, volet Accélération des investissements sur le réseau routier local » et à la confirmation de la source de financement de la municipalité d'Oka.

Le cas échéant, d'imputer 50 % de la dépense à même l'aide financière à être versée par le Gouvernement du Québec, soit du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans le cadre du « Programme de réhabilitation du réseau routier local, volet Accélération des investissements sur le réseau routier local », et pour le solde de ladite dépense, soit pour 25 %, d'imputer la dépense à même le fonds de carrières et sablières de la Ville de Mirabel et un autre 25 % de la dépense à même une contribution financière à être versée par la municipalité d'Oka à la Ville de Mirabel.

85-02-2017	Transaction relative à l'expropriation des lots 4 976 534 et 4 269 918 dans le dossier du Tribunal administratif portant les numéros SAI-M206142-1212 et SAI-M207278-1301. (G7 113 N4305 #84223 et #84154)
-------------------	---

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Lauzon, appuyé par madame la conseillère Guylaine Coursol et résolu unanimement :

Dans le cadre du dossier d'expropriation du Tribunal administratif portant les numéros SAI-M206142-1212 et SAI-M207278-1301 et concernant les lots 4 976 534 et 4 269 918 du cadastre du Québec, dans le secteur de Saint-Janvier, appartenant à Pierre Vaillancourt, d'autoriser le maire ou le maire suppléant, et la greffière ou la greffière adjointe, à signer pour et au nom de la Ville, la transaction à intervenir entre les parties et tous documents y relatifs tel notamment la déclaration de règlement hors cour et d'autoriser la Ville à verser une indemnité totale et globale au montant de 180 000 \$ incluant tous frais et dépenses y relatifs, comprenant l'indemnité provisionnelle déjà versée de 77 019,32 \$.

86-02-2017	Transaction relative à l'expropriation du lot 4 976 532 (anciennement partie du lot 1 692 041) dans le dossier du Tribunal administratif portant le numéro SAI-M209966-1304. G7 113 N14868 #84768)
-------------------	---

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Lauzon, appuyé par madame la conseillère Guylaine Coursol et résolu unanimement :

Dans le cadre du dossier d'expropriation du Tribunal administratif portant le numéro SAI-M209966-1304 et concernant le lot 4 976 532 (anciennement partie du lot 1 692 041) du cadastre du Québec, dans le secteur de Saint-Janvier, appartenant à « Ferme André et Sylvie Lapointe S.E.N.C. », d'autoriser le maire ou le maire suppléant, et la greffière ou la greffière adjointe, à signer pour et au nom de la Ville, la transaction et tous documents y relatifs tel notamment la déclaration de règlement hors cour et d'autoriser la Ville à verser une indemnité totale et globale

au montant de 850 000 \$ incluant tous frais et dépenses y relatifs, comprenant l'indemnité provisionnelle déjà versée de 494 926,79 \$.

87-02-2017	Retrait d'un point à l'ordre du jour.
-------------------	--

Il est proposé par madame la conseillère Francine Charles, appuyé par monsieur le conseiller Patrick Charbonneau et résolu unanimement :

De retirer le point suivant de l'ordre du jour :

4. Demande à l'union des producteurs agricoles Sainte-Scholastique-Mirabel concernant la circulation de motoneiges sur le territoire de la Ville de Mirabel. (X3 300 N10845)

88-02-2017	Retrait d'un point à l'ordre du jour.
-------------------	--

Il est proposé par madame la conseillère Francine Charles, appuyé par monsieur le conseiller Patrick Charbonneau et résolu unanimement :

De retirer le point suivant de l'ordre du jour :

5. Paiement de frais d'intérêts – Ville de Saint-Colomban. (X3 211 N13979)

89-02-2017	Ajout d'un point à l'ordre du jour.
-------------------	--

Il est proposé par madame la conseillère Guylaine Coursol, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Lauzon et résolu unanimement :

D'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- a) Réalisation des travaux d'amélioration de la rue Charles dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal. (G5 500 N5534)

90-02-2017	Réalisation des travaux d'amélioration de la rue Charles dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal. (G5 500 N5534)
-------------------	--

CONSIDÉRANT QU'une contribution financière a été accordée à la Ville suite à sa demande auprès de la députée de Mirabel, Mme Sylvie D'Amours relativement au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, soit la réfection d'une partie de la rue Charles, dans le secteur de Saint-Janvier;

Il est proposé par madame la conseillère Guylaine Coursol, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Lauzon et résolu unanimement :

D'informer le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de la réalisation des travaux d'amélioration de la rue Charles, dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur une partie de la rue Charles pour un montant subventionné de 100 000 \$, conformément

aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Jean Bouchard, maire

Suzanne Mireault, greffière